

# Reclassement 2003 et classement 2004

Patrick FALCONNIER

Le dernier classement des établissements a pris effet au 1<sup>er</sup> septembre 2001, le prochain sera donc effectif au 1<sup>er</sup> septembre 2004. Rappelons que nous avons tout intérêt à éviter la situation que nous avons connue entre 1995 et 2001 : 6 ans sans classement, cela signifie d'importants bouleversements ministériels, et d'autre part que de nombreux collègues avaient perdu au bout de 3 ans la clause de sauvegarde. Notre intérêt est donc bien que le classement soit « régulier », ce qui permet également de prendre en compte les montées en charge des établissements créés. C'est d'ailleurs dans cette optique que le SNPDEN a demandé à la DESCO un recalcul intermédiaire qui permette d'élaborer des surclassements sans aucun déclassement. C'est la liste des établissements ci-dessous.

## Les reclassements de 70 établissements

Les règles de reclassement retenues par le groupe de travail ont été les suivantes :

- les établissements reclassés sont ceux dont les effectifs d'élèves dépassent les seuils et qui ont connu des hausses d'effectifs d'élèves entre les rentrées 2000 et 2002.
- aucun établissement ne change de deux catégories. Les établissements qui auraient pu en bénéficier sont reclassés dans la catégorie immédiatement supérieure.

## A. Les collèges reclassés

### 1. Passage en 4<sup>e</sup> catégorie : 3 reclassements

ACADÉMIE	NUMÉRO	NOM	COMMUNE
Grenoble	0071246S	B de Ventadour	Privas
Mayotte	9760179R	-	Bandrele
Polynésie Française	9840252B	De Mahina	Mahina

### 2. Passage en 3<sup>e</sup> catégorie : 12 reclassements

ACADÉMIE	NUMÉRO	NOM	COMMUNE
Aix-Marseille	0841043C	De Mazan	Mazan
Aix-Marseille	0132325G	Campra	Aix-en-Provence
Grenoble	0740029E	De Reignier	Reignier
Limoges	0870072F	André Maurois	Limoges
Montpellier	0342036D	-	Jacou
Nice	0831537V	Gassin	Gassin
Nice	0830178T	La Guicharde	Sanary-sur-Mer
Paris	0751706X	Charles Péguy	Paris 19 <sup>e</sup>
Strasbourg	0681957H	-	Brunstatt
Versailles	0921550K	Alfred de Vigny	Courbevoie
Guyane	9730329V	Saint-Laurent 3	St-Laurent Maroni
Nouvelle-Calédonie	9830538T	De Normandie	Nouméa

### 3. Passage en seconde catégorie : 28 reclassements

ACADÉMIE	NUMÉRO	NOM	COMMUNE
Aix-Marseille	0133665N	Plan De Cliques	Plan De Cliques
Créteil	0772499Y		Nanteuil Les Meaux
Créteil	0772573D		Mitry Mory
Créteil	0772548B		Bailly-Romainvilliers
Grenoble	0383253E	Salaise Sur Sanne	Salaise Sur Sanne
Grenoble	0383243U	International Europole	Grenoble
Montpellier	0342052W		Frontignan
Montpellier	0660848N		Saint-Cyprien
Montpellier	0342050U		Vendres

Montpellier	0301656M		Rochefort du Gard
Montpellier	0342051V		Montarnaud
Montpellier	0300032X	De Coutach	Quissac
Nice	0831552L	Vinon/Verdon	Vinon Sur Verdon
Rennes	0352541X		Vern Sur Seiche
Rennes	0352448W		Châteaubourg
Rouen	0271744Z	Bueil	Bueil
Rouen	0762202E	Jules Verne	Deville-Les-Rouen
Toulouse		Jean Gay	Verfeil
Versailles	0912174U		Nozay
Versailles	0912173T		Evry
Versailles	0951141Z	Nicolas Copernic	Montmagny
Réunion	9741262D	La Chatoire	Le Tampon
Réunion	9741261C	Terrain Fayard	Saint-André
Réunion	9741313J	Du Port Iv	Le Port
Réunion	9741260B	La Bretagne	Saint-Denis
Guadeloupe	9710644Y	Mateliane	Goyave
Mayotte	9760230W	De M'Tsamboro	M'Tsamboro
Polynésie-Fse	9840392D	De Taunoa	Papeete

## B. Les lycées professionnels reclassés.

Seuls 2 passages en 4<sup>e</sup> catégorie ont été autorisés.

ACADÉMIE	NUMÉRO	NOM	COMMUNE
Lille	0590085X	Charlotte Perriand	Genech
Montpellier	0660520G	Hôtelier Eco Moulin à Vent	Perpignan

## C. Les lycées

- Les reclassements suivants étaient proposés
- passage en 4<sup>e</sup> catégorie exceptionnelle : 5
- passage en 4<sup>e</sup> catégorie : 12
- passage en 3<sup>e</sup> catégorie : 8

Compte tenu du fait que les lycées qui avaient connu les plus fortes hausses d'effectifs d'élèves n'accueillaient pas un nombre très important d'élèves, le SNPDEN a proposé que les reclassements des lycées se fassent en fonction des effectifs d'élèves et des hausses d'effectifs d'élèves depuis l'année 2000.

Cette proposition, acceptée par la DESCO, a donné la liste suivante :

### Passage en 4<sup>e</sup> catégorie exceptionnelle : 5 reclassements

ACADÉMIE	NUMÉRO	SIGLE	NOM	COMMUNE
Montpellier	0300023M	LGT	Montaury	Nîmes
Nantes	0440062D	LGT	Jean Perrin	Reze
Versailles	0781839A	LPO	Jean Monnet	La Queue-en-Yvelines
Versailles	0921230M	LPO	Leonard de Vinci	Levallois-Perret
Mayotte	9760182U	LG	-	Sada

### Passage en 4<sup>e</sup> catégorie : 12 reclassements

ACADÉMIE	NUMÉRO	SIGLE	NOM	COMMUNE
Caen	0142059M	LG	Victor Hugo	Caen
Créteil	0930116W	LG	Henri Wallon	Aubervilliers
Créteil	0931613Y	LGT	Louise Michel	Bobigny
Créteil	0940111K	LT	Gustave Eiffel	Cachan
Créteil	0770942E	LGT	Thibaut de Champagne	Provins
Lille	05901176	LGT	Louis Pasteur	Lille
Poitiers	0790023W	LGT	Jean Macé	Niort
Rennes	0350024L	LGT	Emile Zola	Rennes
Versailles	0781949V	LGT	De Villaroy	Guyancourt
Versailles	0911577V	LGT	Jacques Prévert	Longjumeau
Guadeloupe	9710922A	LGT	Sainte-Anne	Sainte-Anne
Guyane	9730235T	LPO	Bertene Juminer	St-Laurent-du-Maroni

### Passage en 3<sup>e</sup> catégorie : 8 reclassements

ACADÉMIE	NUMÉRO	SIGLE	NOM	COMMUNE
Créteil	0941951K	LPO	Marx Dormoy	Champigny-Sur-Marne
Lille	0590116E	LG	Fénelon	Lille
Lyon	0693734J	LPO	De Belleville	Belleville
Montpellier	0340002T	LPO	Auguste Loubatières	Agde
Montpellier	0340023R	LG	René Gosse	Clermont-l'Hérault
Strasbourg	0680015X	LGT	Alfred Kastler	Guebwiller
Toulouse	0090015T	LGT	Du Castella	Pamiers
Nouvelle-Calédonie	9830557N	LPO	Lycée du Grand Nouméa	Dumbéa

## Et le classement 2004 ?

Au moment où ces lignes sont écrites, les secrétaires académiques ont été destinataires du classement des collèges, lycées et lycées professionnels par académie ; des groupes académiques ont dû être réunis par les rectrices et recteurs, et les conclusions ont dû vous être remontées.

Le groupe national se réunira début mai et donnera les conclusions de travail au CSN.

<b>Janvier - mi-février</b>	Simulation puis envoi aux recteurs des propositions de l'administration centrale.
<b>Mi-février - début mars</b>	Analyse des propositions par des groupes de travail académiques et propositions des recteurs.
<b>Mars - avril</b>	Analyse des propositions rectorales par un groupe de travail national et nouvelles propositions.
<b>Mai</b>	Retour des propositions du groupe de travail national aux recteurs pour avis.
<b>Juin</b>	Décision Cabinet
<b>Septembre - octobre</b>	Publication des arrêtés au B.O.E.N.